

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° :

Etabli le : 15/04/2026
Valable jusqu'au : 14/04/2036



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

Aperçu non disponible



Adresse : **93, boulevard Rodin, 92130 ISSY LES MOULINEAUX**
Appartement situé au 6ème Etage, N° de lot: 33
Type de bien : Appartement
Année de construction : 1989 - 2000
Surface de référence : **83,4 m²**

AVOVENTES.FR

Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant

A

B

C

D

E

F

G

logement extrêmement peu performant

consommation (énergie primaire) **134** kWh/m²/an

émissions **5*** kg CO₂/m²/an

70 kWh/m²/an (énergie finale)

passive énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂

A — 5 kg CO₂/m²/an

B

C

D

E

F

G

émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 426 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 2 205 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste



entre **1 070 €** et **1 500 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements con pris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ?

Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

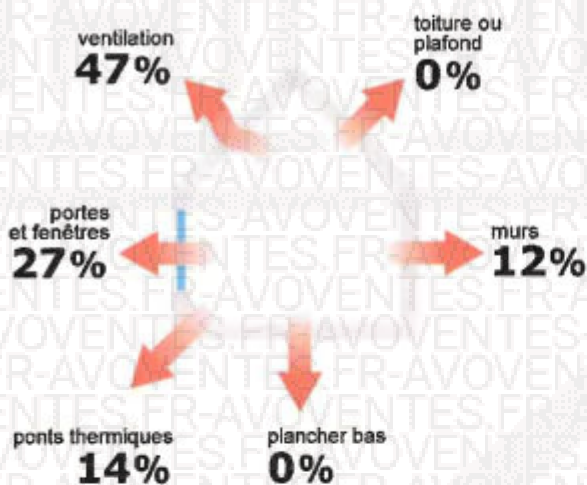
BARRERE-DUFAU
147, avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
tel : 01.47.51.06.78

Diagnostiqueur : AVOVENTES.FR
Email : experts@avoventes.fr
N° de certification : CPDI0355
Organisme de certification : I.Cert



A l'attention du propriétaire ou de son représentant légal (copie à joindre au dossier de vente) : Ce document est établi en vertu de la réglementation en vigueur (DPE) et est valable pendant 10 ans à compter de la date de sa délivrance. Il est établi en fonction des caractéristiques du logement et des usages standards. Les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de CO₂ sont estimées en fonction de ces données et peuvent varier en fonction de l'usage réel du logement. Le diagnostiqueur ne peut être tenu responsable de l'usage réel du logement. Le diagnostiqueur ne peut être tenu responsable de l'usage réel du logement. Le diagnostiqueur ne peut être tenu responsable de l'usage réel du logement.

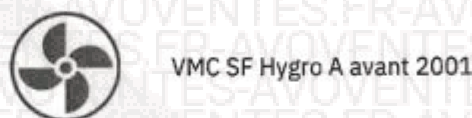
Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie












réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	5 500 (2 895 é.f.)	entre 530 € et 730 €	 48 %
 eau chaude	⚡ Electrique	4 493 (2 365 é.f.)	entre 430 € et 600 €	 40 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	⚡ Electrique	299 (158 é.f.)	entre 20 € et 40 €	 3 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	958 (504 é.f.)	entre 90 € et 130 €	 9 %
énergie totale pour les usages recensés :		11 250 kWh (5 921 kWh é.f.)	entre 1 070 € et 1 500 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 118ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément

à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -24% sur votre facture **soit -203€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 118ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

48ℓ consommés en moins par jour, c'est -20% sur votre facture **soit -132€ par an**

Astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement






	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) donnant sur l'extérieur	moyenne
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Portes et fenêtres	Fenêtres battantes pvc, double vitrage	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 250 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro A avant 2001
 Pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels

Montant estimé : 1200 à 1700€

Lot	Description	Performance recommandée
1 Mur	Isolation des murs par l'intérieur. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	R > 4,5 m².K/W

2 Les travaux à envisager

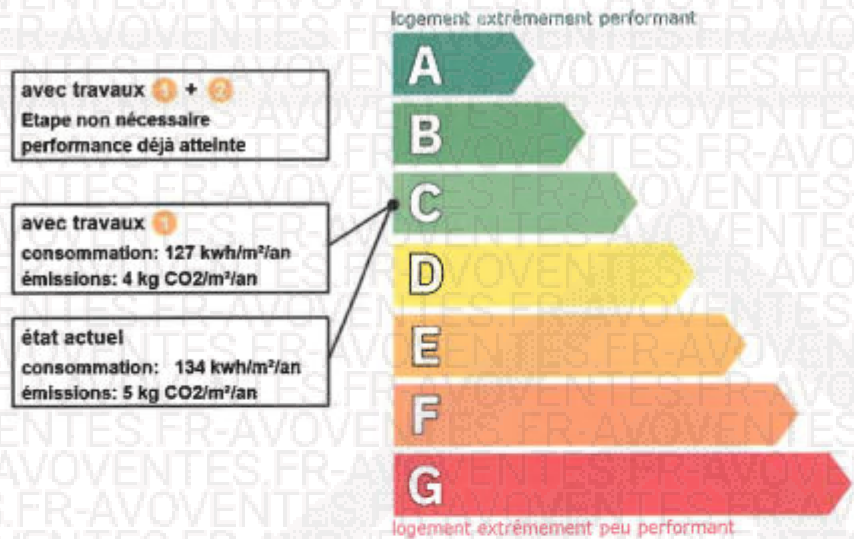
Lot	Description	Performance recommandée
	Etape non nécessaire, performance déjà atteinte	

Commentaires :

Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

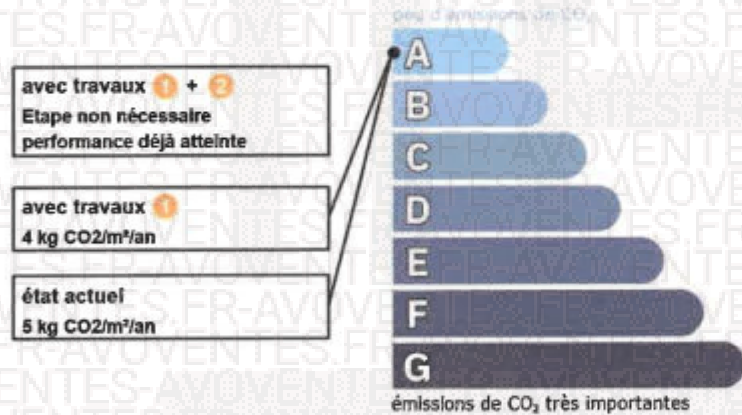
<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Énergie Climat

Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

I.Cert - Centre Alphasys - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2025.11.1.0]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **D26108**

Néant

Date de visite du bien : **13/04/2026**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale AJ, Parcelle(s) n° 154, 239, 256, 258, 261, 297, 316, 317, 319 et 322**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**







Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

La surface de référence d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.
















Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	92 Hauts de Seine
Altitude	 Donnée en ligne	-
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	1989 - 2000
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	83,4 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur Est, Ouest	 Surface du mur	26,4 m²
	 Type d'adjacence	l'extérieur
	 Matériau mur	Mur en béton banché
	 Epaisseur mur	≤ 20 cm
	 Isolation	oui
Plancher	 Année isolation	 Valeur par défaut
	 Surface de plancher bas	83,4 m²
	 Type d'adjacence	un local chauffé
	 Type de pb	Dalle béton
Plafond	 Isolation: oui / non / inconnue	non
	 Surface de plancher haut	83,4 m²
	 Type d'adjacence	un local chauffé
	 Type de ph	Dalle béton
	 Isolation	non

Fenêtre 1 Ouest

Surface de baies	🔗	Observé / mesuré	6 m²
Placement	🔗	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
Orientation des baies	🔗	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	🔗	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🔗	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie	🔗	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🔗	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🔗	Observé / mesuré	10 mm
Présence couche peu émissive	🔗	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🔗	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🔗	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🔗	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🔗	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
Type de masques proches	🔗	Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
Avancée l (profondeur des masques proches)	🔗	Observé / mesuré	< 2 m
Type de masques lointains	🔗	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
U Fenêtre (calculé)	🔗	Observé / mesuré	2,2

Fenêtre 2 Ouest

Surface de baies	🔗	Observé / mesuré	1,5 m²
Placement	🔗	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
Orientation des baies	🔗	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	🔗	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🔗	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie	🔗	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🔗	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🔗	Observé / mesuré	10 mm
Présence couche peu émissive	🔗	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🔗	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🔗	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🔗	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🔗	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
Type de masques proches	🔗	Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
Avancée l (profondeur des masques proches)	🔗	Observé / mesuré	< 2 m
Type de masques lointains	🔗	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
U Fenêtre (calculé)	🔗	Observé / mesuré	2,2

Fenêtre 3 Est

Surface de baies	🔗	Observé / mesuré	3 m²
Placement	🔗	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
Orientation des baies	🔗	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	🔗	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🔗	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie	🔗	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🔗	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🔗	Observé / mesuré	20 mm
Présence couche peu émissive	🔗	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🔗	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🔗	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🔗	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🔗	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)

Fenêtre 4 Est	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°	
	U Fenêtre (calculé)	🔍 Observé / mesuré	2,2	
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	1,1 m²	
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur Est, Ouest	
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
	Épaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	20 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air	
Pont Thermique 1	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°	
	U Fenêtre (calculé)	🔍 Observé / mesuré	2,6	
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur Est, Ouest / Plafond	
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé	
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	15,2 m	
	Pont Thermique 2	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur Est, Ouest / Plancher
		Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
		Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	15,2 m

Systèmes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	🔍 Observé / mesuré VMC SF Hygro A avant 2001
	Année installation	🔍 Observé / mesuré 2000 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Énergie utilisée	🔍 Observé / mesuré Électrique
	Façades exposées	🔍 Observé / mesuré plusieurs
	Logement Traversant	🔍 Observé / mesuré oui
	Type d'installation de chauffage	🔍 Observé / mesuré Installation de chauffage simple
	Type générateur	🔍 Observé / mesuré Électrique - Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
Chauffage	Année installation générateur	🔍 Observé / mesuré 2000
	Énergie utilisée	🔍 Observé / mesuré Électrique
	Type émetteur	🔍 Observé / mesuré Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation émetteur	🔍 Observé / mesuré 2000 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Type de chauffage	🔍 Observé / mesuré divisé
	Équipement intermittence	🔍 Observé / mesuré Sans système d'intermittence
	Nombre de niveaux desservis	🔍 Observé / mesuré 1
Eau chaude sanitaire	Type générateur	🔍 Observé / mesuré Électrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	🔍 Observé / mesuré 2017
	Énergie utilisée	🔍 Observé / mesuré Électrique
	Chaudière murale	🔍 Observé / mesuré non

Type de distribution	🔗 Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
Type de production	🔗 Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	🔗 Observé / mesuré	250 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : BARRERE-DUFAU 147, avenue Paul Doumer 92500 RUEIL-MALMAISON

Tél. : 01.47.51.06.78 - N°SIREN : 381128016 - Compagnie d'assurance : MMA IARD n° 118 263 431

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

[2692E1046382E](#)

